

M. Hnatyshyn: Je sais bien que le leader du gouvernement à la Chambre désire voir adopter le bill C-45, au plus tôt, mais si quelque député refusait d'y consentir, quel programme prévoyait-il pour la semaine prochaine? En outre, le leader à la Chambre peut-il dire quels jours seront réservés à l'opposition? Je demande cela parce que c'est la dernière partie de la session où nous pouvons en discuter.

M. MacEachen: Je saurai dans un instant si j'ai le consentement unanime. Si on me le refuse, nous poursuivrons le débat sur le budget demain. Mais je demanderais à la Chambre de suspendre l'application du Règlement pour que nous puissions faire franchir toutes les étapes au bill concernant le service postal.

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, je crois qu'il conviendrait que nous nous consultations au sujet de la question soulevée par le leader du gouvernement à la Chambre.

AFFAIRES COURANTES

[Traduction]

RÈGLEMENTS ET AUTRES TEXTES RÉGLEMENTAIRES

M. W. Kenneth Robinson (Toronto-Lakeshore): J'ai l'honneur de présenter le quatrième rapport du comité mixte permanent des règlements et autres textes réglementaires.

[Note de l'éditeur: Le texte du rapport précité figure aux Procès-verbaux de ce jour.]

* * *

RECOURS AU RÈGLEMENT

M. KNOWLES (WINNIPEG-NORD-CENTRE)—LA RÉPONSE DU
VICE-PREMIER MINISTRE AU COURS DE LA PÉRIODE DES
QUESTIONS

M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement à propos de ce que je considère être un renseignement erroné fourni à la Chambre pendant la période des questions. Je me rends compte que ce renseignement a probablement été fourni spontanément, ou par inadvertance, mais la chose est assez grave pour que nous rectifions immédiatement la situation.

Quand il a répondu à une question que je lui ai posée au sujet de l'argent qu'on dépensait maintenant pour de la documentation qui pourrait servir pendant la période électorale, le vice-premier ministre (M. MacEachen) a déclaré que comme il n'y a pas d'élections, il est inutile de consulter le directeur général des élections. D'abord, tous les députés savent que, selon les nouvelles règles régissant les dépenses électorales, les sommes dépensées avant les élections pour de la documentation qui servira pendant la période d'élections doivent être déclarées dans les dépenses électorales. Par conséquent, avant que les députés en général aient la fausse impression qu'ils peuvent dépenser de l'argent maintenant sans le déclarer au moment des élections, j'estime que le vice-premier ministre

Travaux de la Chambre

devrait consulter la loi sur les élections qu'il connaît très bien et apporter une rectification à ce qu'il a déclaré à la Chambre il y a quelques instants.

L'hon. Allan J. MacEachen (vice-premier ministre et président du Conseil privé): Je pense que je devrais rectifier ce que j'ai dit, mais seulement parce que le député a modifié sa question.

M. HNATYSHYN—LES QUESTIONS RELATIVES AU REVENU
NATIONAL

M. Ray Hnatyshyn (Saskatoon-Biggar): Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement à propos d'une autre chose. Aujourd'hui, le député de Battle River (M. Malone) a posé une question au ministre suppléant du Revenu national. La réponse a été donnée par un secrétaire parlementaire. Je comprends que le gouvernement soit en train de se désintégrer, mais je pense que nous avons le droit de savoir qui est le ministre suppléant du Revenu national puisque l'honorable représentant qui occupait ce poste auparavant a été nommé ailleurs. Le vice-premier ministre (M. MacEachen) peut-il nous dire à qui nous devons poser les questions qui concernent le revenu national?

L'hon. Allan J. MacEachen (vice-premier ministre et président du Conseil privé): Le secrétaire parlementaire peut répondre aux questions. Je pense qu'on a nommé des ministres suppléants et je dirai de qui il s'agit dès que j'aurai eu l'occasion de me rafraîchir la mémoire.

* * *

[Français]

TRAVAIL, MAIN-D'ŒUVRE ET IMMIGRATION

M. Raynald Guay (Lévis): J'ai l'honneur de présenter le 2^e rapport du comité permanent du travail, de la main-d'œuvre et de l'immigration.

[Note de l'éditeur: Le texte du rapport précité figure aux Procès-verbaux de ce jour.]

* * *

[Traduction]

LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

M. MacEachen: J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur. Je voudrais savoir si on ne pourrait pas suspendre l'application du Règlement pour pouvoir faire franchir toutes les étapes au bill C-45 demain.

M. Hnatyshyn: J'avais cru comprendre que le député de Winnipeg-Nord-Centre (M. Knowles) avait fait une proposition raisonnable à propos de la consultation. La demande du leader à la Chambre est peut-être justifiée, et nous sommes prêts à l'entendre, mais je trouve que le député de Winnipeg-Nord-Centre avait fait une suggestion fort valable.

M. MacEachen: Le député m'a demandé ce que j'entendais faire à propos du bill et je lui ai répondu. Je veux l'appeler demain si je peux en obtenir la permission. Je consulte tout le monde à la Chambre pour que tout le pays sache bien qui refuse de l'appuyer.